



[Synthèse des résultats du suivi de l'adéquation des analyseurs automatiques de PM à la méthode de référence](#)

Type de documents

Rapport ou Note stratégique

Référentiel technique national

Oui

Année programme

2019

Auteurs

T. Amodeo

Nom de l'organisme

Ineris

Catégorie

[Metrologie normalisation et assurance qualite](#)

Mots clés

Equivalence ; Mesure automatique ; Particules ;

Thématique

[Polluants particulaires et caractérisation chimique](#)

Cette note fait partie du référentiel technique national, conformément à l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'[air ambiant](#).

Elle a fait l'objet d'une résolution approuvée en CPS (comité de pilotage de la surveillance) du 16 décembre 2021.

Mise en application : 1er janvier 2022

Conformément aux exigences de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'[air ambiant](#) en France, le LCSQA est en charge, en collaboration avec les [AASQA](#), d'assurer le suivi en continu de l'adéquation entre la méthode de référence et les AMS conformes pour la mesure des PM en France.

En 2020, le LCSQA a publié un rapport présentant le bilan des résultats issus des campagnes de mesure réalisées entre 2016 et 2019 et répondant aux exigences de la norme NF EN 16450 en termes de nombre et de répartition des données. Il s'est attaché à comparer et à mettre en perspective les résultats avec ceux obtenus dans les deux bilans indicatifs de trois ans réalisés sur les périodes 2013-2016 et 2015-2017. Le rapport présente également un bilan global regroupant l'ensemble des données acquises depuis 2013. Les conclusions de ce rapport portent uniquement sur la France métropolitaine, les DROM n'ayant pas encore fait l'objet de campagnes de mesure validées.

A l'issue de ce rapport, une note de synthèse portant sur les conclusions a été rédigée à l'attention du ministère de la transition écologique.

On going verification of suitability of automated measuring system with the reference method: summary of results

In accordance with the requirements of the decree of 16 April 2021 on the national ambient air quality monitoring system in France, the LCSQA is in charge, in collaboration with the [AASQA](#), of on-going check of equivalence between the reference method and the compliant AMS for the measurement of PM in France.

In 2020, the LCSQA published a report presenting the results of the measurement campaigns carried out between 2016 and 2019 and meeting the requirements of standard NF EN 16450 in terms of the number and distribution of data. It has endeavoured to compare and put the results into perspective with those obtained in the two three-year indicative assessments carried out over the periods 2013-2016 and 2015-2017. The report also presents an overall assessment of all the data acquired since 2013. The conclusions of this report only concern metropolitan France, as the DROMs have not yet been the subject of validated measurement campaigns.

A summary note, based on the conclusions of this report, has been written for the Ministry of Ecological Transition.

Documents

[Synthèse des résultats du suivi de l'adéquation des analyseurs automatiques de PM à la méthode de référence](#)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/synthese-des-resultats-du-suivi-de-ladequation-des-analyseurs-automatiques-de-pm-la-methode>